



Pôle AMBULATOIRE

Diagnostic, traitement, consultation en ambulatoire, coordination, accompagnement

**1 CMPP
Départemental**

3 Sites

**Un numéro unique
Tél.05.46.90.13.13**

* **La Rochelle**
34 Place de Verdun
259 Avenue Carnot
17000 LA ROCHELLE
Antennes à Marans
et Surgères

* **Rochefort**
Immeuble le 430
Zone de Béligon
1 Rue Maurice Mallet
17300 ROCHEFORT
Antenne à Marennes

* **Saintes**
2 Avenue de Saintonge
17100 SAINTES
Antenne à Saint-Genis
de-Saintonge



➔ **Public accompagné** : Enfants, adolescents et jeunes majeurs âgés de 0 à 20 ans présentant des difficultés d'adaptation psychologiques, des troubles du langage oral et/ou écrit, des troubles du développement psychomoteur, des difficultés scolaires et/ou présentant des troubles du langage oral et/ou écrit ayant des répercussions sur la socialisation et/ou les apprentissages

➔ **Missions** :

Diagnostic et traitement d'inadaptations liées à des troubles neuropsychiques, neuro-développementaux ou à des manifestations de comportement, par la mise en œuvre d'une thérapeutique ou d'une rééducation sous contrôle médical (orthophonie, psychomotricité, ou psychopédagogie, avec maintien du jeune dans son milieu familial, social, scolaire ou professionnel).

Coordination des intervenants auprès de l'enfant ou du jeune visant à l'amélioration de la qualité de l'accompagnement, conseil et **accompagnement des parents**, **bilans neuropsychologiques** utiles au diagnostic des troubles du langage et des apprentissages, **actions de prévention** favorisant le repérage des troubles du langage, **actions d'informations et de formations** communes aux professionnels permettant le développement de compétences adaptées au dépistage, au diagnostic et à la prise en charge des troubles.

Le CMPP Départemental soutient l'inclusion en milieu ordinaire d'enfants et de jeunes présentant un handicap scolaire, et participe aux décisions concernant les enfants qu'il accompagne, en partenariat avec l'Education Nationale et les services sociaux.





Pôle AMBULATOIRE

Diagnostic, traitement, consultation en ambulatoire, coordination, accompagnement

2 PCPE
*Pôles de
Compétences et
de Prestations
Externalisées*

PCPE TSA

**PCPE
Situations
Critiques**

Site des Coteaux
9A ZC La Bobinerie
17810 SAINT-GEORGES-
DES COTEAUX

Tél. 05.46.90.53.40 ou
0.801.900.717

pcpe@adei17.com

➔ Public accompagné :

➔ Les enfants et les adultes en situation de handicap complexe :

→ En rupture de parcours,

→ Dans une situation mettant en cause leur sécurité et leur intégrité ou celles de leurs proches.

➔ Les enfants et les adultes présentant des troubles du spectre de l'autisme :

→ Sans réponse d'accompagnement effective, suffisante ou spécifique,

→ Présentant des besoins non couverts.

➔ Les missions :

Les PCPE proposent dans une **visée résolument inclusive, des prestations de nature diverses** auprès d'enfants et d'adultes vivant soit au domicile, soit en famille d'accueil... Ils **garantissent une palette de réponses et consolident la mise en place de prestations en milieu ordinaire.**



Pour les familles et les aidants, le PCPE :

→ facilite l'accès aux droits,

→ propose un soutien et une guidance pour l'accompagnement de leurs proches,

→ coordonne des séjours de répit, facilite l'accès aux services d'aide aux aidants, oriente vers les services de pair-aidance.



Pôle AMBULATOIRE

Diagnostic, traitement, consultation en ambulatoire, coordination, accompagnement

PCO

Plateforme de Coordination et d'Orientation 0-12 ans

BP 60101
17104 SAINTES
Cedex

Tél. 0.801.900.717

pco@adei17.com



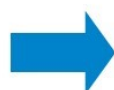
Livret d'adressage téléchargeable :

https://handicap.gouv.fr/IMG/pdf/brochure_reperage_tnd_2019.pdf



Public accompagné

Enfants de moins 12 ans atteints d'un trouble du neuro-développement



Missions

Repérer le développement inhabituel chez l'enfant,
Accompagner le parcours diagnostic,
Coordonner la mise en place de soins précoces,
Assurer une continuité des soins à plus long terme.

Les plateformes de coordination et d'orientation accompagnent les familles **dans l'ensemble des démarches** qui permettront de préciser le **DIAGNOSTIC** et **de proposer des soins adaptés** en coordination et en partenariat avec un réseau de professionnels spécialisés **du département de la Charente-Maritime**.

Le parcours diagnostic s'appuie sur :

- des bilans médicaux,
- des bilans paramédicaux :
 - ⇒ Psychomoteur,
 - ⇒ Neuropsychologique,
 - ⇒ Ergothérapeutique ,
 - ⇒ Orthophonique,
 - ⇒ Orthoptique ...
- une synthèse des bilans,
- la mise en place de soins précoces.



Pôle AMBULATOIRE

Diagnostic, traitement,
consultation en ambulatoire,
coordination, accompagnement

1 EMAS

*Equipe Mobile
d'Appui à la
Scolarisation
des enfants
en situation
de handicap*

19 Avenue Thomas Wilson
17300 ROCHEFORT

equipemobilescolarisation.adei-
unapei17@adei17.com

Coordinatrice Nord

Tél : 06.33.74.56.35
sophie.lavergne@unapei17.org

Coordinatrice Sud

Tél : 06.70.85.44.53
vergereaupa@adei17.com

Coordinatrice Conduites instables

Tél : 06.35.32.65.44
laura.salaun@trema-asso.fr

Le dispositif EMAS est porté par :



Public accompagné : L'équipe mobile d'appui à la scolarisation intervient de manière indirecte auprès des élèves en difficulté sans notification MDPH, et auprès des élèves en situation de handicap avec notification MDPH.



Missions :

Renforcer la scolarisation des élèves en situation de handicap.

L'équipe mobile d'appui à la scolarisation vient en soutien aux professionnels de l'Education Nationale (enseignants, AESH, personnels de direction et autres) sur des situations concernant des élèves présentant un handicap reconnu par la MDPH (ou en cours) pour lesquels les dispositifs internes n'ont pas pu répondre à leurs besoins.

L'équipe mobile d'appui à la scolarisation est un lien entre la communauté éducative et le secteur médico-social.

Elle intervient dans tous les établissements scolaires de la Charente-Maritime, en étroite collaboration avec les pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL).



Pôle AMBULATOIRE

Diagnostic, traitement, consultation en ambulatoire, coordination, accompagnement

1 SESSAD DEPARTEMENTAL

* SESSAD DI-TSA de l'Océan

BP 44
17442 AYTRE Cedex
Tél. 05.46.30.67.17

* SESSAD DI-TSA- PRO Les Coteaux

9a ZAC La Bobinerie
17810 SAINT-GEORGES-
DES-COTEAUX
Tél. 05.46.90.53.40

* SESSAD DI-TSA de Jonzac

6 Rue de l'Acadie - BP 14
17501 JONZAC Cedex
Tél. 05.46.48.00.94

Antenne à Montendre

* SESSAD-DI La Vigerie

La Vigerie
17350 SAINT SAVINIEN
Tél. 05.46.90.20.26



Public accompagné : Enfants et jeunes majeurs, âgés de 0 à 20 ans présentant une déficience intellectuelle légère ou moyenne, et/ou présentant des troubles du spectre autistique et scolarisés en écoles primaires, collèges, lycées ou intégrés dans des centre de formations professionnelle ou d'apprentissage



Missions :

- **Prise en charge individualisée, éducative, pédagogique, thérapeutique et sociale,**
- **Soutien du jeune dans son parcours scolaire, ses apprentissages cognitifs et l'acquisition de l'autonomie,**
- **Soutien du jeune dans son parcours d'insertion sociale et professionnelle, l'aider dans son développement,**
- **Guidance familiale.**





Pôle AMBULATOIRE

Diagnostic, traitement, consultation en ambulatoire, coordination, accompagnement

1 Dispositif APV

@ courriel :
contact@apv17.fr

☎ téléphone :
Du lundi au mercredi
matin : 0.801.900.717
(appel non surtaxé)

et

Du mercredi après-
midi au vendredi :
05.16.84.33.05



Public accompagné : l'assistance au projet de vie est à destination de toute **personne en situation de handicap, enfant, adultes, seule ou avec ses parents, ses proches aidants, tutelles...**, désireuse de construire son projet de vie, et souhaitant un soutien pour sa concrétisation.



Missions :

- **Proposer un espace de réflexion neutre et d'écoute** pour imaginer et formuler un projet de vie,
- **Informier sur les droits et l'ensemble des possibles** pour faire des choix libres et éclairés,
- **Rechercher des moyens et des partenaires**, avec la personne accompagnée, dans le droit commun et/ou le droit spécialisé pour mettre en œuvre le projet,
- **Soutenir la personne accompagnée dans l'expression de ses envies et le pilotage de ses projets** tout au long de son parcours et à sa demande.

Le service est **gratuit**.

Il ne nécessite **pas de notification MDPH**.
Il est **activé selon la demande et les besoins**.

Le service intervient sur l'ensemble du département de la Charente Maritime.

*La mission d'assistance au projet de vie s'inscrit pleinement dans la promotion de l'**autodétermination** de la personne pour soutenir son expression et renforcer son pouvoir d'agir dans son parcours de vie.*



L'APV est un dispositif inclusif porté en Charente-Maritime par l'ADEI et Tremä.



Pôle AMBULATOIRE

Diagnostic, Traitement, Inclusion Scolaire, Coordination, Accompagnement

1 UEEA

Unité d'Enseignement
Elémentaire Autisme

Ecole élémentaire
Corme Royal

16 Rue des écoles
17600 CORME ROYAL

Tél. 05.46.48.41.75

ueea@adei17.com



➔ **Public accompagné : 7 à 10 enfants âgés de 6 à 11 ans et présentant un trouble du spectre de l'autisme, pour lesquels l'accompagnement dans le cadre d'une ULIS ou avec l'appui d'une aide humaine est insuffisant.**

Missions :

L'UEEA concerne des élèves disposant d'un diagnostic d'autisme, n'ayant pas acquis suffisamment d'autonomie, de langage et/ou qui présentent à un moment de leurs parcours des difficultés substantielles dans leurs relations sociales, de communication, de comportement et de centres d'intérêt.

L'Unité d'Enseignement Elémentaire a vocation « à scolariser des élèves TSA appartenant à la classe d'âge élémentaire pour leur permettre d'acquérir les compétences de fin de cycle 2 puis de début de cycle 3 ».

Ces élèves, présents à l'école, sur le même temps que les élèves de leur classe d'âge et bénéficient, sur une unité de temps et de lieu, d'interventions pédagogiques, éducatives et thérapeutiques se référant aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la HAS. Ces interventions sont réalisées par une équipe associant l'enseignant et des professionnels médico-sociaux, dont les actions sont coordonnées et supervisées.

Les principes d'actions partagés pour accompagner l'enfant dans sa scolarité impliquent d'intervenir sur l'ensemble de ces « systèmes »... :

- aider l'enfant à être acteur de sa scolarité,
- Encourager l'implication des parents dans la scolarité de l'enfant,
- Identifier et développer les ressources de l'ESSMS pour accompagner collectivement les parcours scolaires,
- S'inscrire dans la communauté éducative,
- Intervenir dans l'école, par des missions d'appui-ressource.